



ACADEMIE ANDRE SOURIS DE MARCHIENNE-AU-PONT

28, rue de Châtelet 6030 Marchienne-au-Pont

TEL : 071/518467 FAX: 071/515283

E-mails: aca.marchienne@charleroi.be

aca.marchienne@gmail.com



Projet pédagogique et artistique de

L'ACADEMIE ANDRE SOURIS

DE MARCHIENNE – AU - PONT

Du 19/06/2020

Pouvoir Organisateur: Ville de Charleroi

HISTORIQUE DE L'ACADEMIE DE MARCHIENNE-AU-PONT

Fondée en 1873, l'académie de Marchienne-au-Pont n'a cessé de se développer et de s'enrichir de nouveaux cours dans les domaines de la musique (Classique, Jazz, Musiques du Monde) et des Arts de la Parole.

SA SPECIFICITE : LE JAZZ

QUELQUES GRANDS NOMS QUI ONT PORTE L'ACADEMIE

NE EN 1872 A MARCHIENNE-AU-PONT, PAULIN MARCHAND devint directeur de l'Ecole de Musique de cette même ville en 1893. Grand compositeur et pédagogue reconnu, il fut aussi professeur au Conservatoire Royal de Musique de Bruxelles. Il forma notamment André SOURIS, figure emblématique de la période surréaliste et natif de Marchienne-au-Pont également.

NE EN 1872 A MARCHIENNE-AU-PONT, GEORGES TOURNEUR entra en fonction en 1899. Professeur au Conservatoire Royal de Liège, clarinettiste renommé, concertiste d'envergure, il fut à la tête de l'Ecole de Musique pendant 35 ans.

ANDRE SOURIS, MARCHIENNOIS, naquit le 10 juillet 1899. Il succéda à **Georges TOURNEUR** comme directeur de l'Académie, du 4 juillet 1935 au 5 juillet 1945. Il assuma en même temps les cours de musique de chambre, contrepoint et fugue ainsi que le cours de solfège. Outre cette fonction, il s'intéressa à la musique ancienne, au dodécaphonisme, au jazz, à la musique de film et aux musiques ethniques. Il fut chef d'orchestre à l'institut national de Radiodiffusion, chef du studio musical du Séminaire des Arts et fonda en 1947 la revue « Polyphonie ». Il enseigna aussi au Conservatoire de Bruxelles, fut directeur de recherches sur les tablatures de luth des XVIème et XVIIème siècles au CNRS. Il mourut le 12 février 1970 à Paris.

NE EN 1905, ROBERT TOURNEUR MARCHA SUR LES TRACES DE SON PERE. Les influences musicales des temps de guerre et son vécu personnel l'amenèrent vers le jazz. Il devint directeur de l'Académie de Marchienne-au-Pont en 1946. Il fut omniprésent dans tous les genres musicaux : en soliste, à l'opéra, à l'orchestre symphonique et harmonique, du jazz aux variétés.

NE EN 1932, JACQUES GROSJEAN succéda à Robert TOURNEUR et créa le 1er cours de la section jazz en 1990. **Son épouse, MONIQUE DRAUX, pianiste de formation**, la développa avec beaucoup d'enthousiasme. Grâce à elle, l'académie se dota au fil des années, de toutes les spécialités (cours de base et complémentaires) dans le domaine du jazz.

ANNE-MARIE DUSART, professeur de formation musicale, reprit la direction. Elle contribua également à l'épanouissement de l'académie en organisant de nouveaux cours :

- au sein de la section jazz, elle rendit possible la création du cours de formation vocale jazz, jusqu'alors dispensé dans le cadre d'un projet intervenant.
- dans des domaines proches de l'entourage urbain : le baglamasaz (luth turc), les rythmes musicaux du monde...

DEPUIS 2010, l'Académie s'agrandit encore en se dotant de nouveaux genres :
comme :

- le cours d'improvisation en guitare rock et ensemble;
- le cours de création musicale numérique ;
- le cours de guitare d'accompagnement ;
- le cours d'expression corporelle (domaine des arts parlés);
- en septembre 2020, verront le jour, les cours d'instruments patrimoniaux en harmonica et d'histoire de la littérature et du théâtre (domaine des arts parlés).

CETTE ANNEE 2020-2021 sera un tournant. Non seulement grâce à ces nouvelles offres de cours mais aussi par une belle fusion. En effet, **l'académie Jean Charlier de Monceau-sur-Sambre** crée en 1918, sera fusionnée à **l'académie André Souris**. Notre « vivre ensemble » se conjuguera plus que jamais, d'un vivre en « Sambre », d'une rive à l'autre....

L'académie se veut proche de son environnement.

La majorité des écoles communales de Marchienne-au-Pont et de Monceau-sur-Sambre relève de l'encadrement différencié. La population comporte une grande proportion de personnes d'origine immigrées en majorité maghrébine mais également du sud de l'Europe (Balkans). Cette diversité culturelle est l'occasion rêvée pour mélanger les genres, pour s'enrichir de ces patrimoines artistiques, des us et coutumes qui permettent de faire vivre les musiques du monde au sein de l'académie.

SA SPECIFICITE « le JAZZ »

De par l'évolution de l'académie et les directions qui l'ont fait vivre, c'est tout naturellement que le jazz s'est distingué et est devenu sa spécialité phare.

Le jazz est né et se nourrit tout au long de l'histoire de mélange de cultures, de vécus de peuples (souffrances et joies). Il est l'emblème des valeurs que nous portons : un patrimoine qui évolue à travers les générations. Le jazz est partout et s'inspire d'un pluralisme culturel.

CADRE, VALEURS, MISSIONS DE L'ACADEMIE

CADRE

Ce projet d'établissement se situe dans le cadre du Décret qui organise l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (02-06-1998) et de l'arrêté relatif à l'organisation des cours ainsi qu'à l'admission et à la régularité des élèves de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit (06-07-1998).

Pour le bon respect de ces dispositions, nous sommes aidés par l'inspection de la Fédération Wallonie-Bruxelles sous le couvert du décret du D.08-03-2007.

Le Pouvoir Organisateur « Ville de Charleroi » possède entre autres un projet pédagogique, un projet éducatif, un règlement d'ordre intérieur, un règlement de travail.... Notre enseignement respecte également les textes légaux, comme le décret de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, le décret relatif au statut des membres du personnel...

Direction, professeurs, élèves et parents sont tenus de respecter ces dispositions diverses dans leurs droits et devoirs.

VALEURS ESSENTIELLES

L'épanouissement des élèves est le pilier de notre académie et la convivialité son moteur.

Le respect de chacun contribue au « vivre ensemble ». Il s'agit « d'apprendre et jouer ensemble » sans préjugé et avec bienveillance.

L'académie s'engage dans un pluralisme social, s'ouvre aux nouvelles technologies, aux modes, genres, langages artistiques les plus divers « d'hier et d'aujourd'hui ».

Par son équipe pédagogique enthousiaste et performante, elle amène les élèves à un très bon niveau de maîtrise technique, par son panel de cours de base et complémentaires, ainsi que par ses diverses activités artistiques (conférences, master-class ...). Elle garantit une formation complète et éclairée.

Par ses cours de jazz, d'improvisations, de musiques du monde, notre académie suscite la rencontre vers l'autre par le jeu d'ensemble. Ceci provoque la remise en question de nos modes d'écritures européens. Ainsi, notre patrimoine artistique est riche et évolutif. De même, nous apprenons de tous et tout le temps...

A l'académie de Marchienne-au-Pont, le parcours d'un cursus classique, emprunt d'imitation et d'écrit, côtoie l'oralité, l'intuitif, la liberté de dire, de faire et d'oser. Ce mélange des genres apporte beaucoup dans la construction de soi et le rapport aux autres.

Nous adoptons des méthodologies qui permettent aux apprentissages de se construire par le ressenti rythmique et/ou corporel autant dans les deux domaines de la musique que pour les arts de la parole et du théâtre. Nous privilégions des méthodologies empruntent de sens : comme on apprend à parler avant d'écrire, il est tout à fait possible d'apprendre à créer, jouer, ressentir sans passage par l'écrit.

A l'académie de Marchienne-au-Pont, de nombreux d'élèves passent du classique au jazz et inversement, s'aventurent à jouer sur des instruments venus d'ailleurs (baglamasaz), se retrouvent ensemble à improviser, s'exaltent sur des rythmes africains, brésiliens, s'ouvrent aux genres urbains « slam, beatboxing, body-drumming ».

Provoquer, au sens artistique du terme, oblige à ouvrir les yeux, à casser le monde dans lequel on vit pour réfléchir

Elisabeth Badinter

MISSIONS (AXES PRINCIPAUX)

- ***Favoriser l'épanouissement des élèves en s'inscrivant dans un processus d'insertion culturelle et sociale :***

1° en écoutant les besoins de chacun ;

2° en proposant des spécialités, styles, modes artistiques qui correspondent au microcosme de son environnement ;

3° en promouvant la diversité, l'interdisciplinarité des partenariats artistiques et par conséquent l'ouverture aux autres ;

4° en prônant un enseignement valorisant tout le long du cursus, par des démarches pédagogiques amenant l'élève vers plus d'autonomie dans la gestion des compétences acquises ;

5° en proposant dans les écoles primaires environnantes une diversité de cours (formation instrumentale, chant d'ensemble, pluridisciplinaire « théâtre », improvisation...).

- **Donner l'accès à l'enseignement supérieur artistique :**
 - 1° dans les spécialités de la section jazz, spécificité de l'académie ;
 - 2° en participant aux cursus de certains élèves de la filière de transition, que ce soit pour le domaine de la musique (classique) ou pour le domaine des arts de la parole.

- **Développer l'émergence de la créativité :**
 - 1° en encourageant l'expression à travers des activités personnalisées et/ou collectives;
 - 2° en donnant les outils pour que chacun puisse développer son potentiel créatif;

- **Réaliser des projets « formations ponctuelles, conférences, master-class » qui renforcent les formations initiales des élèves;**

- **Respecter les projets de chacun et promouvoir le dialogue, l'esprit critique ;**

- **Responsabiliser l'équipe professorale pour qu'elle converge vers cet état d'esprit par:**
 - 1° des méthodes d'apprentissages » innovantes, actives, excluant l'ex-cathedra;
 - 2° l'écoute des projets des élèves;
 - 3° l'utilisation d'outils performants : nouvelles technologies (clé USB, CD, audio-visuel, supports didactiques actualisés);
 - 4° des projets inter et transdisciplinaires ;
 - 5° une ouverture d'esprit, moins d'individualisme;
 - 6° l'acceptation des mélanges des genres artistiques, du décroisement;
 - 7° des formations tout au long du parcours, permettant de se remettre en question, mais aussi d'apprendre encore pour mieux partager ;

NOS CHOIX PEDAGOGIQUES

Le cursus de l'élève est jalonné de moments d'évaluations formatives, ainsi que de moments d'évaluations de nature plus certificative. De cette manière, il s'agit d'apprécier certaines compétences en ce qui concerne le répertoire, la gestion de l'espace, le bagage technique, la capacité à oser s'exprimer devant un public...

L'élève participe activement tout au long de son parcours et le projet de l'élève est pris en compte dès l'inscription de l'élève à l'académie. Ainsi, un contrat est réalisé chaque année en relation avec ce projet et l'année d'étude dans laquelle l'élève se trouve.

Associer l'élève dans l'évaluation de ses apprentissages nous paraît important également, il est acteur de sa formation. De ces échanges de critiques constructives entre le professeur et l'élève, émergera une meilleure compréhension des acquis, de ce qu'il lui faut approfondir. Cette démarche permet aussi de recadrer si nécessaire son projet par rapport à son parcours personnel ou professionnel.

Chaque enfant est un artiste. Le problème, c'est de rester un artiste lorsque l'on grandit

PABLO PICASSO

NOS ACTIONS

L'académie de Marchienne-au-Pont propose un panel d'activités, de conférences, d'auditions diverses à tout moment de l'année scolaire.

De cette manière, nous voulons :

- faciliter les apprentissages ;*
- compléter les formations ;*
- travailler les répertoires de manières « interdisciplinaire et transdisciplinaire ».*

Quelques exemples :

- Master-class :

Par exemple, nous organisons chaque année un master-class de piano avec un professeur donnant cours dans un établissement supérieur des arts. Cela permet aux élèves d'avoir un autre éclairage et de s'ouvrir à d'autres manières de penser le jeu technique.

- Conférences/formation diverses :

1° Sur les différents amplis, les modes d'amplification et leurs dangers ;

2° sur la lutherie (construction, historique et évolution au fil du temps), grands noms de luthiers ;

3° sur l'apport de la musique de film, comme support à l'image

4° sur l'apport de l'improvisation dans l'art vocal

- Formation ponctuelle d'escrime artistique :

1° Apprentissage de la technique ;

2° expression des textes d'époques diverses ;

3° jeu à partir de combats d'épées ;

4° jeu avec le langage verbal et non-verbal, travail sur l'éloquence ;

5° adaptation des attaques ou positions, du port de voix au jeu oratoire.

- Auditions, concerts tout au long de l'année :

Il est important que le répertoire travaillé par les élèves soit mis en valeur.

Pour ce faire, l'académie propose des auditions, évaluations sous forme scénique, ou à partir de thématiques précises.

Ces actions sont menées soit au sein de l'académie ou en dehors de celle-ci dans le cadre de partenariats divers.

- Evaluations (public cible) pour la section jazz :

- Le jeu d'ensemble est important dans le jazz. Nous favorisons donc des concerts « évaluations » en dehors de l'académie ainsi que des performances pour s'essayer à ce jeu d'ensemble tout au long du cursus de l'élève.*

ACTIONS/ PARTENARIATS

NOS PARTENARIATS SONT REALISES EN FONCTION DE DIFFERENTS PROJETS DE L'ACADEMIE ET DE SON ENVIRONNEMENT.

Au travers des projets menés en partenariat, les élèves se révèlent, se mettent en valeur, font leurs premiers pas en tant qu'acteur et/ou musicien et montrent leurs acquis et compétences.

Quelques exemples :

- *Mise en visibilité sur : un artiste (Georges Brassens), une spécialité (les différentes sortes de guitares « rock, classique, jazz, folk, d'accompagnement »);*
- *valorisation d'une période artistique: le surréalisme;*
- *mise en exergue des styles/genres : les musiques de film;*
- *mélange des formes d'improvisations, musiques du monde;*
- *focus sur les arts de la scène : un auteur, une époque;*
- *sensibilisation de la population par la mise en visibilité des spécialités de l'académie : au salon de l'Education, lors de commémorations (le Pardon, les remises de médailles d'honneur à la batellerie de Marchienne-au-Pont, la remise des prix « CEB » ... ;*

Le rayonnement de l'académie ne se limite pas à sa maison mère et la section dans le centre de Monceau. Elle dispense également des cours dans plusieurs écoles fondamentales (à Dampremy, Marchienne/Docherie, Marchienne-au-Pont, Monceau-sur-Sambre, Roux, Goutroux).

Partenaires :

La bibliothèque Marguerite Yourcenar

La Ruche Théâtre

Marchienne-au-Pont (le Pardon, remises des prix, parc en fête, ...)

La Maison Pour les Associations

Marchienne Babel/Avanti (ASBL citoyenne)

L'espace Citoyen

Le Rockerill (FESTIVAL MAI'TALLURGIE)

Le PBA, Point/Culture (médiathèque),

Le Vecteur,

Le Musée des Beaux-Arts

Le Syndicat d'Initiative, les Amis du Château de Monceau...

Des partenariats avec des artistes de la région ...

À méditer...

Les archéologues n'ont pas découvert de traces d'existence humaine qui n'aient connu de forme artistique.

Dès l'aube de l'humanité, nous avons reçu l'art de mains que nous avons été trop lents à reconnaître. Et nous avons été trop lents à nous demander ; pourquoi avons-nous reçu ce don et qu'allons-nous en faire ?

Le cri. Le discours du prix Nobel – Article publié dans la revue L'EXPRESS, Paris, n°1104, 4-11 septembre 1972, pages 66-73. (discours écrit mais non prononcé)

Alexandre Soljenitsyne

OFFRE DE COURS

COURS DE BASE

DOMAINE DE LA MUSIQUE

1. Formation musicale (par décision du conseil de classe, une année de plus peut-être proposée à l'enfant en filière préparatoire)

Cours pour enfants

Filière préparatoire (5 et 6 ans)	2 années (1 période/semaine)
Filière de formation (dès 7 ans)	4 années (2 périodes/semaine)
Filière de qualification (dès 11 ans)	1 année (2 périodes/semaine)

Cours pour adultes

Filière de formation (dès 14 ans)	2 années (2 périodes/semaine)
Filière de qualification	1 année (2 périodes/semaine)

2. Formation instrumentale – instruments « Classiques » et formation vocale. (Sous réserve de places disponibles, dès 6 ans en filière préparatoire*)

Enfants : 5 années par filière dès 7 ans (formation et qualification)

Adultes : 4 années par filière dès 14 ans (formation et qualification)

- | | |
|--------------------------|---------------------|
| - Accordéon chromatique* | - Clarinette |
| - Saxophone | - Flûte traversière |
| - Guitare | - Percussions |
| - Piano* | - Trompette |
| - Trombone* | - Tuba* |
| - Violon * | - Violoncelle |
| - Chant | - Cor |

DES PERIODES DE LA DOTATION ONT ÉTÉ DEDIEES A L'ACCOMPAGNEMENT AU PIANO POUR LES 2 DOMAINES (CLASSIQUE/JAZZ/ARTS DE LA PAROLE)

3. Formation instrumentale – instruments « Jazz » (test d'admission, décision par le conseil de classe)

Filière de qualification dès 12 ans pour les spécialités :

- Claviers
- Batterie
- Chant
- Cordes (frottées, grattées, pincées)
- Vents (cuivre et bois)

DOMAINE DES ARTS DE LA PAROLE ET DU THEATRE

1. Diction – Spécialité éloquence

Filière préparatoire (5 à 8 ans)	1 à 4 années (1 période/semaine)
Filière de formation (dès 8 ans)	4 années
Filière de formation adulte (dès 14 ans)	2 années
Filière de qualification (enfant et adulte)	5 années

2. Déclamation – Spécialité interprétation

Filière de formation (dès 8 ans)	2 à 6 années
Filière de formation adulte (dès 14 ans)	2 années
Filière de qualification (enfant et adulte)	5 années

3. Art dramatique – Spécialité interprétation

Filière de formation (dès 10 ans)	2 à 6 années
Filière de formation adulte (dès 16 ans)	2 années
Filière de qualification (enfant et adulte)	5 années

4. Formation pluridisciplinaire

Filière de formation (dès 8 ans)	4 à 6 années
Filière de formation (dès 14 ans)	2 années

COURS COMPLEMENTAIRES

DOMAINE DE LA MUSIQUE

- **Chant d'ensemble (enfant, ados/adulte)**
- **Ensemble instrumental (dominante d'accordéon)**
- **Musique de chambre instrumentale**
- **Musique de chambre vocale**
- **3 ensembles jazz (clavier, corde/vent/vocal)**
- **Harmonica diatonique et chromatique**
- **Rythmes musicaux du monde**
- **Luth turc (baglama-saz)**
- **Formation générale jazz**
- **Création musicale numérique**
- **improvisation (guitare rock et ensemble)**
- **Guitare d'accompagnement**
- **Le big band « André Souris » (jazzy)**

DOMAINE DES ARTS DE LA PAROLE ET DU THEATRE

- **Orthophonie (Diction) obligation de suivre 2 années dès la Q3**
- **Ateliers d'applications créatives pour les 2 spécialités (Déclamation/Art dramatique)**
- **Expression corporelle (de 5 à 7 ans) et de (8 à 12 ans)**
- **Histoire de la littérature et du théâtre à partir de la qualification**

Vous et nous... **BON A SAVOIR :**

- nous avons notre propre bâtiment et un auditorium ;
- une rampe d'accès et des toilettes pour les personnes à mobilité réduite ;
- des pianos droits dans chaque classe, dont « UN 1/2 queue et UN ¼ queue »,
- des pianos numériques... ;
- un espace scénique (avec projecteurs, côtés cour/jardin et rideau)
- du matériel en cohésion avec la diversité des cours proposés : amplis pour guitare « basse, électrique, acoustique, rock » ;
- wifi dans toutes les classes ;
- un écran de projection, un vidéo-projecteur ;
- supports « radios- cassettes- CD- buetooth, chaîne hifi (2 enceintes) avec bluetooth, pieds, micros chants, amplificateur violon, table de mixage, petites percussions, mais aussi des « djembé, surdo, timbau » ;
- des batteries en suffisance pour tous les ensembles instrumentaux ;
- bibliothèque très complète, jeux divers pour les ateliers préparatoires, les cours de formation musicale et autres...

Nos modes de communication

- **POUR NOUS JOINDRE :**
- **PAGE FACEBOOK :** académie André Souris de Marchienne-au-Pont
- **Adresses e-mail :** aca.marchienne@charleroi.be
aca.marchienne@gmail.com
- **Numéros de téléphone :** 071/518467 (Marchienne-au-Pont)
071/309284 (Monceau-sur-Sambre)
- **Numéros de fax :** 071/515283 (Marchienne-au-Pont)

Adresses postales : 28, rue de Châtelet 6030 Marchienne-au-Pont
64, rue des Combattants 6031 Monceau-sur-Sambre